



Le bien vivre à Fargues

Bulletin d'information municipale - Janvier 2023

EDITO

Chers et chères Administré(e)s,

Il n'est jamais facile de faire ne serait-ce qu'un simple édito dans un Bulletin Municipal car il se veut généralement introductif à la découverte des articles que vous y trouverez.

Celui-ci, malgré l'ambiance assez morose des actualités qui nous entourent, je le veux chargé d'un message de sympathie et d'espoir en ce début d'année, même si les difficultés de chacune et chacun, au quotidien, nous pèsent.

Les fêtes de Noël et du Nouvel An sont l'occasion de se retrouver en famille, avec les enfants, les parents, les grands-parents et parfois même les arrière-grands-parents. Toutes ces générations font que ces instants de bonheur familial nous réconfortent et illuminent nos vies, à travers les yeux émerveillés des enfants devant leurs cadeaux...mais aussi des moments de fêtes entre amis qui procurent l'ivresse des retrouvailles et/ou de rencontres.

Continuons à avancer ensemble dans notre belle et douce campagne de Fargues qui fait la qualité de notre VIVRE ICI, avec notre école communale et nos associations qui font perdurer ce lien social indispensable et qui nous permet de nous ressourcer après le travail.

La Municipalité toute entière est là pour vous y aider et vous accompagner tous les jours.

Je profite de ces quelques lignes pour vous convier à la cérémonie des vœux de la Municipalité qui se déroulera le vendredi 6 janvier 2023 à 18 heures 30 à la Maison du Temps Libre. Mes collègues élus et moi-même vous y attendons nombreux pour ce moment de convivialité.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Votre Maire, Robert RONCOLI, et le Conseil Municipal.

Sommaire

Edito	p1
Le Village	p2
Recensement ..	p3
L'école	p4
Informations diverses	p5
Ça s'est passé ces derniers mois ...	p6
Côté cuisine.....	p7
C'est bon à savoir	p8

Vous souhaitez nous contacter ?

Mairie de Fargues
13, route des écoles
33210 FARGUES
05 56 63 31 42
mairie-fargues@wanadoo.fr

En cas d'urgence ...

Robert RONCOLI,
Maire : 06 08 26 52 79





Le Village

NOTRE VILLAGE :

Une de nos Associations : TALON AU PLANCHER

QUI SOMMES NOUS ? COMMENT EST NE LE GROUPE ?

L'idée du groupe est née en octobre 2020 lors d'une discussion que j'ai eu avec une amie. C'est en se rendant à un rassemblement, que l'on s'est dit que cela serait génial s'il existait un groupe de femmes propriétaires de véhicules anciens pour faire des sorties entre femmes.

Le groupe TAP est né.

Le premier rallye Talon Au Plancher a eu lieu en septembre 2021, nous n'étions que 3 véhicules.

Les photos de cette première sortie ont été publiées sur la page Facebook du groupe et là, les réactions ont été immédiates et très positives. Les filles ont de suite manifesté leur réelle envie de se retrouver ensemble. Du coup, j'ai organisé rapidement un autre rallye 1.5 mois après où nous étions 10 véhicules et c'est réellement à ce moment-là que l'**Aventure Talon Au Plancher a commencé**. C'était le 24/10/2021. Il y a tout juste un an.

QUI COMPOSE LE GROUPE :

Aujourd'hui nous comptons **90 membres** réparties sur toute la Gironde.

11 personnes habitent le **Sud Gironde**. La **moyenne d'âge** est de **40-45 ans** allant de 25 à 70 ans.

Nous avons toutes une histoire différente avec notre véhicule et notre arrivée dans ce domaine.

La passion du véhicule ancien dans notre club se transmet également de **génération en génération**.

Certaines femmes membre du groupe sont mères et filles et viennent avec leurs petites-filles lors des sorties.

Certaines membres parlent du groupe TAP à des amies et leur ont donné aussi l'envie de s'acheter un véhicule ancien (2 cas dernièrement). Le groupe permet à certaines femmes de

réaliser, contrairement à nos idées reçues, qu'elles peuvent aussi être propriétaires et pilotes d'un véhicule ancien.

LES VEHICULES :

Les véhicules sont très variés, leurs histoires sont aussi très variées :

Exemples: CORVETTE C1 -C3, CITROEN 2CV, TRIUMPH TR2 – TR4 – SPITFIRE, JAGUAR TYPE E de 1969, MERCEDES 190SL de 1962, 1 CITROEN B14 de 1926, PANHARD 24 BT, PEUGEOT 304

Quelques Porsche avec par exemple une 911 de 1968. La marque la plus représentée dans le groupe est RENAULT avec 17 véhicules (4cv / R12 / Fregate / Caravelle / R8 / 4L)

Les modèles les plus représentés sont : 10 MINI AUSTIN - 6 COCCINELLE - 6 FIAT 500 - 6 4L

LES SORTIE

• **2 rallyes touristiques 100% Féminin / an :**

Ces rallyes ont lieu chaque semestre et sont organisés sur les magnifiques routes de la Gironde.

• **Des sorties proposées et pouvant être organisées par des membres du groupe.**

Ces événements peuvent être 100% féminin ou ouvert à tout public.

AGENDA 2023

• 01/01/2023 : Apéro-Capot à Darwin

• 04/02/2023 : Formation STOP AU COUP DE LA PANNE avec Rétro Certification à Saint Médard en Jalles

• 14/05/2023 : Rallye Touristique dans l'Entre Deux Mers

• 29/06/2023 : 11ème édition du Mans Classic se tiendra du 29 juin au 2 juillet 2023. Nous nous y rendons avec nos véhicules anciens.

• 09/2023 : Rallye Touristique secteur Estuaire de Gironde

• 01/10/2023 : Festival TALON AU PLANCHER pour Octobre Rose dans le Sud Gironde

- Il s'agit d'un festival autour du monde de la voiture ancienne, de la pinup et de la rockabilly.

- Nous recherchons des sponsors et partenaires pour notre festival.

COMMENT FAIRE PARTIE DU GROUPE

Être une femme, habiter la Gironde et être propriétaire d'un véhicule antérieur à 1990.

Groupe Facebook : « Talon Au Plancher – Membres »

Où me contacter au 07 76 15 98 61 / talonauplancher@gmail.com

CE QUI NOUS RESUME

Ce qui nous résume, c'est: L'amour du véhicule ancien, une clé à molette à la main, des escarpins rouges aux pieds et du fun !

Mathilde LECOEUR

Présidente TALON AU PLANCHER

TALON
AU
PLANCHER



RECENSEMENT POPULATION 2023

La commune de Fargues réalise le recensement de sa population à partir du 19 janvier 2023 et jusqu'au 18 février 2023, afin de mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi adapter sa politique de développement de petits et grands projets pour y répondre.

Comment se passe le recensement ?

En début d'année 2023, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres par l'agent recenseur recruté par la commune. Puis l'agent recenseur vous fournira soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres, une notice d'information avec des codes d'accès à internet personnels. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable pour le recensement par internet, gardez-le précieusement.

Le recensement en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est une démarche responsable. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur.

La Commune de Fargues étant divisée en trois districts, trois agents recenseurs ont été recrutés, à savoir :

- Valérie ALIBRAND
 - Sheerilyn GENCO
 - Maryline RAFFIN
- Pourquoi êtes-vous recensés ?**

Réservez-leur le meilleur accueil !!!

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1 – Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
 - 2 – Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin pour les élections, le nombre de pharmacies, etc
 - 3 – Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, école, maison de retraite, structures sportives, etc ...), de commerces, de logements, etc ...
- Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter la mairie de Fargues au 05 56 63 31 42.
- Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr



Pour rester informé de l'actualité de Fargues, rejoignez nous sur ...



fargues-de-langon.com



Fargues de Langon



Application
Panneau Pocket
(gratuite)

Application IntraMuros



Communauté de Communes du SUD GIRONDE

Fargues
est sur
IntraMuros

Google Play App Store
Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !



spectacle du 15 décembre et journée Père Noël du 16 décembre

Les derniers jours scolaires de l'année 2022 ont eu lieu de façon festive.

Tout d'abord, un spectacle de la troupe «À table» offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Mairie, a émerveillé nos écoliers le jeudi 15 décembre de 9h à 12h.

Vous étiez très nombreux à venir participer aux festivités du vendredi 16 décembre dès 18h30 à la Maison du Temps Libre.

La venue du Père Noël a enchanté les enfants de l'école et la remise de cadeaux commandés par la mairie les a enthousiasmés.

L'organisation par l'équipe enseignante de chants ainsi que la réalisation d'articles de Noël vendus lors du marché de Noël ont permis de rendre un peu plus festif ce bel événement.

La municipalité remercie l'ensemble des organisateurs (équipe enseignante, Association des Parents d'Élèves, personnel communal et élus, ...) et acteurs qui ont œuvré à la très belle réussite de cette manifestation de Noël.



PASS : Permanence Accès aux Soins de Santé

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

Faire face aux inégalités de santé qui touchent tout particulièrement les personnes les plus démunies demeure une priorité de santé publique. Au sein des établissements de santé, les permanences d'accès aux soins de santé (PASS), créées en 1998, jouent un rôle fondamental dans l'accès aux soins des personnes en situation de précarité.

En effet, les PASS, services hospitaliers spécialisés dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de précarité, sont identifiées et reconnues sur leur territoire comme des acteurs pivots, garants de l'accès aux soins de ce public vulnérable et sujet au renoncement aux soins. Elles sont à l'interface de l'hôpital, de la médecine de ville et des dispositifs sociaux et médico-sociaux.

Vos élu(e)s du CCAS de Fargues étaient invitées à une réunion à Cadillac pour la présentation par le Centre Hospitalier du Sud Gironde des différentes Permanences d'Accès aux Soins de Santé soit le PASS.

Ce dispositif s'adresse aux personnes en demande de soins et sans couverture sociale ou avec une couverture sociale incomplète et nécessitant un accompagnement. Il s'agit de consultation sans rendez-vous dans le territoire sud Gironde sur les sites de Langon, La Réole, Captieux, Monségur

Contact : secrétariat: 0556763432
et service.pass@ch-sudgironde.fr

Journée d'échanges Seniors Lundi 30 janvier 2023 Podensac et Auros

Le Pôle territorial du Sud Gironde est un syndicat mixte auquel adhèrent cinq communautés de Communes.

Il est un syndicat à la carte au sens où les cinq communautés de communes adhèrent à la compétence obligatoire «SCoT et PCAET» et quatre communautés de communes à la compétence optionnelle qui recouvre les politiques contractuelles et le développement local (contrat région, ACP, Emploi-formation, LEADER, Silver économie ou économie des seniors, CLS) (source Pole Territorial).

Le Pôle Territorial du Sud Gironde a lancé une démarche pour obtenir le label Ami des Aînés en 2023 !

Mener ensemble une politique active en faveur des aînés du territoire est essentielle pour leur assurer une vraie qualité de vie en Sud Gironde. Ce label donnera à tous les acteurs du territoire qui œuvrent auprès des aînés une solide reconnaissance, porté par le réseau francophone Ville Amie des Aînés.

Dans le cadre de cette démarche de labellisation, il organise une grande journée de concertation à destination des habitants seniors le lundi 30 janvier 2023 matin à Podensac et après-midi à Auros.

Au choix à Podensac ou à Auros, tous les habitants seniors peuvent venir participer à une demi-journée d'échanges dans une ambiance conviviale !

Seules limites, il faut avoir plus de 50 ans et ne pas être élu(e) d'une collectivité.



C'est un temps très important pour le territoire et il est indispensable de s'inscrire.

L'équipe du Pôle Territorial est à votre disposition pour toute information sur le projet.

Distribution postale

Les tournées de distribution du courrier et du colis évoluent.

La Poste revoit le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs de la Plateforme de distribution sur notre commune.

Comme partout en France, La Poste prend en compte l'évolution des volumes de courrier et de colis

à distribuer et répond aux attentes des clients. Ces évolutions sont conduites pour apporter un service de qualité et développer les services de proximité rendus 6 jours sur 7 par les facteurs.

Le nouveau découpage des tournées sur la commune entraînera parfois des modifications d'horaire de passage du facteur ou changement de facteur, à compter du 17 janvier 2023. Cette nouvelle organisation n'a aucun impact sur les horaires de votre bureau de Poste.

Économies d'énergie

Depuis plusieurs années, la municipalité s'engage sur les économies d'énergie et donc sur la sobriété énergétique. Pour ce faire, la commune s'est dotée d'équipement LED sur 90 % du parc d'éclairage public dont l'intensité diminue de moitié entre 22h et 6h du matin, et également sur l'ensemble des éclairages des terrains de football du stade municipal qui ont été remplacés par des projecteurs LED, ce qui représente une

consommation électrique nettement diminuée. La commune s'est également dotée de guirlandes et équipements lumineux de Noël en LED. Pour finir, Le Sas d'entrée de la Maison du temps libre a également été équipé d'un radar de détection et de luminaires LED afin d'éclairer que lorsque nous entrons et nous sortons de la salle. Les investissements de la commune continueront pour cette année 2023 afin de continuer à optimiser la réduction de nos dépenses sur l'ensemble de nos équipements électriques.



Ça s'est passé ces derniers mois...

Fête des Vendanges : 08 octobre

La 1ère Fête des Vendanges organisée par le club de VTT de Fargues «Team VTT Fargues» - par le Vélo Club Sud Gironde et le Foyer Rural de Fargues a rassemblé une centaine de personnes le samedi 08 octobre.

Cette 1ère fête a permis à de nombreux vieux vélos de se retrouver pour effectuer une ballade viticole.

Ils sont partis de la mairie pour aller vers la Tour, le château d'eau et le lavoir.

Par cette belle après-midi automnale, baignée par le soleil, les haltes gustatives ont permis de mieux connaître notre terroir et ses produits locaux.

Sur le chemin du retour les riverains des quartiers traversés pouvaient entendre les rires et commentaires de la joyeuse troupe déguisée pour la circonstance.

La journée a perduré tout au long de la soirée où un repas préparé par le «Cochon qui siffle» et animé en concert par le groupe Clewsey a réuni près de 80 personnes.

Tout le monde s'est cru hors du temps et s'est promis de se revoir en 2023, à la même époque pour de nouveau fêter dignement cette époque des vendanges dans le Sauternais.



Nettoyons la nature : 26 novembre

Le SAMEDI 26 NOVEMBRE a rassemblé dès 09h30 de nombreux bénévoles sur le parking de la Maison du Temps Libre. Des kits de gants et gilets « Nettoyons la nature » leur ont

été fournis par la municipalité afin qu'ils participent à l'évènement dans les meilleures conditions.

Malheureusement, l'opération a encore une fois donné lieu à une récolte trop importante.

Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à celle-ci.

Recyclage - Rappel des emplacements des points de tri sélectifs de la commune :

- Parking de la Maison du Temps Libre
- Parking du nouveau cimetière
- Parking du stade



Loto des Parents d'élèves : 21 octobre

Le Vendredi 21 Octobre eut lieu le loto annuel de l'Association des Parents d'Élèves « Les Petites mains ». Celui ci fut un succès et l'APE remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué à son succès.

Cérémonie du 11 Novembre :

La cérémonie du 11 Novembre a rassemblé près d'une centaine de personnes (participants, administrés et représentants de différentes autorités ou associations) devant le monuments aux morts.

La municipalité remercie l'ensemble des personnes présentes et plus particulièrement la chorale d'enfants de la classe de CM1 de l'école, les choristes des chorales de «Coeurs en Choeurs de Langon» et «Résonances» de Bazas ainsi que de l'Harmonie Sainte Cécile de Langon pour leur participation musicale lors de la cérémonie.



Téléthon 2 et 3 décembre

Le Foyer Rural a organisé l'ensemble des évènements du Téléthon 2022 afin d'aider la recherche scientifique à vaincre la maladie. Plus de 150 ont participé aux différentes actions du week-end et ont permis de remettre un chèque de 1 000 euros à l'AFM-Téléthon.



Événements à venir

Trail des valentins
Dimanche 12 Février

Carnaval
organisé par l'Association des Parents d'élèves les «Petites Mains»
Samedi 25 Mars



« Pain d'épices »

INGRÉDIENTS :
6 personnes.

- 200 g de farine
- 200 g de miel foncé
- 60 g de beurre
- 50 g de cassonade
- 10 cl de lait
- 1 œuf
- 1/2 orange bio
- 1 sachet de levure chimique
- 1 c. à café de cannelle en poudre
- 1 c. à café de gingembre en poudre
- 1 c. à café de graines d'anis vert

PRÉPARATION : 15 min

- 1 Préchauffez le four à th.5 (150°C).
- 2 Versez le lait dans une casserole et portez-le à ébullition.
- 3 Ajoutez le miel, la cassonade et le beurre coupé en morceaux tout en remuant avec une cuillère en bois, jusqu'à ce que la cassonade et laissez tiédir.
- 4 Lavez l'orange et séchez-la. Râpez finement le zeste de la moitié de cette orange, en veillant à ne pas prélever la partie blanche de la peau, la plus amère.
- 5 Dans un saladier, mélangez la farine, la levure, les zestes d'orange et les épices. Creusez un puits au centre de ce mélange.
- 6 Battez l'œuf au fouet dans un bol et versez-le au milieu du saladier, en tournant la cuillère du centre vers l'extérieur.
- 7 Versez doucement par-dessus la préparation au lait et au miel et mélangez bien, jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- 8 Versez la préparation dans un moule à cake préalablement beurré.
- 9 Enfournez pendant 1 heure.
- 10 Laissez refroidir avant de déguster.

ASTUCES

Ce pain d'épices simple et rapide est à manger aussi bien nature que tartiné de marmelade ou de beurre frais. Ou encore, pour des envies de sucré-salé à se damner, succombez au prestige du foie gras toasté sur une tranche de ce délicieux pain d'épices. Quelques grains de sel de Guérande parsemés ça et là, et le tour est joué, l'entrée du réveillon est assurée !



« Endives au jambon gratinées »

INGRÉDIENTS : 6 personnes.

- Endives : 12
- Jambon blanc : 6 tranches
- Fromage râpé/Fromage râpé : 150 g
- Lait/Lait : 112.50 cl
- Beurre/Beurre : 120 g
- Farine/Farine : 75 g
- Chapelure/Chapelure : 75 g
- Noix de muscade : 2 pincée(s)
- Sel/Sel : 2 pincée(s)
- Poivre/Poivre : 2 pincée(s)

PRÉPARATION : 15 min

1 Retirez des endives les feuilles flétries et éventuellement la pointe frisée (qui concentre beaucoup d'amertume). Ôtez leur cœur en creusant le pied au couteau, puis rincez-les sous l'eau froide. Égouttez-les.

2 Faites chauffer 10 g de beurre dans une poêle. Disposez les 4 premières demi-endives, et faites-les revenir et dorer à feu moyen pendant environ 5 min. Déposez-les dans un plat à four rectangulaire. Remettez 10 g de beurre dans la poêle, et faites cuire de la même façon les 4 endives restantes.

3 Pendant que votre four préchauffe th.7 (210°C), préparez la béchamel. Faites fondre le beurre restant dans une casserole, puis ajoutez la farine hors du feu et mélangez-la au beurre. Incorporez ensuite le lait en plusieurs fois, et fouettez vigoureusement pour éviter les grumeaux.

4 Remettez la casserole sur le feu, et laissez la béchamel « prendre » (épaissir) petit à petit et à feu doux-moyen, tout en remuant régulièrement. En fin de cuisson, assaisonnez avec le sel, le poivre et la noix de muscade, et incorporez la moitié du fromage râpé.

5 Dans le plat à four, enroulez les endives dans une tranche de jambon blanc, puis nappez le tout avec la béchamel. Saupoudrez la chapelure et le reste de fromage par-dessus, puis enfournez pendant environ 15 min, le temps de faire gratiner. Servez bien chaud, avec de la



Etat civil

ILS SE SONT UNIS

Mme Laetitia SEGUY
et **M. Cédric GUINDEUIL**,
22 juillet 2022

Mme Fabienne ALMERAS
et **M. Olivier, Alexandre,**
Jean MAHIEUX,
27 août 2022

Mme Adeline,
Priscillia JUGIE
et **M. Florian, Gilbert,**
Patrick DESIGNE

LES PETITS NOUVEAUX

Freyja, Audrey,
Nicole GYSBERG,
9 juillet 2022

Hélène, Marie
SOUQUET,
10 août 2022

Swann TAPON,
6 septembre 2022

Augustin, Rémi
SENDREY,
5 octobre 2022

Loann, Maël,
Lucas FAURE,
13 octobre 2022

Axel BARITAUT,
27 octobre 2022

Alice BLOT GALMAND,
29 octobre 2022

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Mme Marie-Thérèse
VIRAC, née CARREYRE,
8 juillet 2022

Mme Georgette
CHEVALIER,
20 juillet 2022

Mme Christiane,
Madeleine BADINA,
7 août 2022

M. Guy,
Gérard COMBES,
20 octobre 2022

Mme Jeanne, Marie,
Yvette GANS,
née SARRAUTE,
20 octobre 2022
(104 ans)

« Soupe aux 5 légumes »

INGRÉDIENTS : 2 personnes.

PRÉPARATION :

- 1 courgette
- 2 poireaux
- 2 navets
- 2 pommes de terre
- 2 carottes
- 30 g de beurre
- sel et poivre

1. Lavez et épluchez tous les légumes. Coupez-les en dés et faites-les cuire 30 mn dans l'eau bouillante salée. Tournez de temps en temps.
2. Passez tous les légumes au mixeur puis ajoutez le beurre et le poivre.
3. Remettez votre soupe aux 5 légumes 5 mn sur feu doux.





SANTE

SAMU : 15 (ou 115 si vous êtes à l'étranger)
Pompiers : 18 (ou 118 si vous êtes à l'étranger)
Centre Hospitalier Sud-Gironde : 05 56 76 57 57
Clinique St Anne : 05 57 98 03 03
Centre Anti-poison : 05 57 96 40 80
Sécurité Sociale : 36 46
MSA : 05 57 98 23 23

SOCIAL

MDS (Assistants sociales) : 05 56 63 62 20
Secours Populaire : 05 56 62 28 91
Croix Rouge Française : 05 56 76 80 56
CAF : 3230
Secours Catholique : 06 86 54 13 72

EMPLOI

Pôle Emploi : 39 49
Mission Locale Sud-Gironde : 05 57 98 09 80

SERVICES TECHNIQUES

Service des Eaux (SIVOM) : 05 56 76 61 20
Syndicat Assainissement : 05 56 63 37 95
Dépannage électricité : 0810 333 033
Dépannage gaz : 0810 433 033

ADMINISTRATIONS

Gendarmerie : 17
(ou 117 si vous êtes à l'étranger)
Service Public : 39 39
Sous-Préfecture : 05 56 90 60 60
Centre des Impôts : 05 56 63 66 60
Trésorerie de Langon : 05 56 63 48 13

CAP SOLIDAIRE

Cap Solidaire est une association loi 1901 dont l'objectif est de fédérer les acteurs de l'ESS en Sud Gironde autour de l'échange, du partage de pratiques et de la mutualisation de moyens. Elle aspire ainsi à faciliter le quotidien des acteurs économiques sociaux du Sud-Gironde tout en maintenant, promouvant et développant l'emploi non-délocalisable sur ce territoire (source CapSolidaire). Plus d'informations sur : <https://capsolidaire.org/>


Vous avez 60 ans et plus ?

Cap Solidaire organise des sorties mobilité gratuites sur tout le territoire Sud-Gironde, avec transport en pas de porte : Cinéma, marché, médiathèque, loisirs...

Ces sorties sont organisées 2 fois par mois au sein de chaque Communauté de Communes du territoire.

Parlez-en également avec votre acteur de l'aide à domicile, votre CLIC, RPA, EHPAD ou bien votre mairie, CCAS, vos Espaces de Vie Sociale... Ils pourront faciliter votre inscription.

Fargues : Quelques liens utiles...

 - Foyer Rural
<https://foyruralfargues.jimdo.com/>

 - APE Les Petites Mains
(Association des Parents d'Elèves)
lespetitesmainsdefargues@gmail.com

 - L'USF
<https://www.usfargues.fr/>



Services proposés par la CdC du Sud Gironde

- Service « Transport Public »

Pour qui ?

Toute personne résidant sur le territoire de la CdC ayant 70 ans et plus ou sur avis médical.

*Pour tout renseignement, veuillez contacter le Pôle Seniors de la CdC du Sud-Gironde
05 56 25 65 55*

- Service « Transport Public »

Pour où ?

Rendez-vous chez le médecin, aller faire des courses, prendre un train, ...

Pour qui ?

Les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 75 ans, les personnes en perte d'autonomie ou sans autonomie.

- Bibliothèque intercommunale

(route des écoles)

Horaires d'ouverture

- le mercredi de 15h00 à 17h00

- le jeudi de 16h00 à 18h

(hors vacances scolaires)

- le samedi de 15h00 à 17h00

05 56 63 42 70

Courriel : bibli.fargues@cdcsudgironde.fr

Site internet : <https://bibliotheques.cdcsudgironde.fr/>

- École de Musique

Ce service est ouvert à tous les habitants du territoire intercommunal

Son objectif : offrir au plus grand nombre de personnes et prioritairement aux enfants, l'accès à l'éducation musicale et la possibilité de se former sur une variété d'instruments.

Site internet : <https://www.cdcsudgironde.fr/index.php/culture-sport-loisirs/ecole-de-musique>

- Point Justice

La Communauté de Communes du Sud-Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental et la ville de Langon, propose un espace d'accueil, d'information, d'écoute et de conseils. Il est situé Place de l'Horloge, «Résidence de l'Horloge» à Langon. Les permanences sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous. Ce service a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et Juridiques.

Les permanences :

• Médiation familiale : 05 56 51 17 17

• Infos droits : 05 56 45 25 21

• Défenseur des droits : 05 57 36 25 54

• Huissier-Avocat-Notaire : 05 57 36 25 54

• Vict'Aid : 05 56 01 28 69 (association d'aide aux personnes ayant subi des Atteintes)

Directeur de la publication et coordination : Bruno Gérard

Mairie de Fargues : 05 56 63 31 42

Graphisme et Impression : AD2C - Toulence

Dépôt légal à parution